

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



DESCRIPTION

DE LA

LARVE DE L'ÆGOSOMA SCABRICORNE,

Par E. Mulsant et A. Gacogne.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 août 1853).

LARVE allongée; hexapode. *Tête* transverse; enchâssée en majeure partie dans le prothorax et pouvant s'y enfoncer jusqu'à la partie antérieure du front; d'un quart ou d'un tiers moins large que le premier segment; rayée d'une ligne longitudinale médiane avancée jusqu'à la partie antérieure du front; d'un blanc livide, avec le bord antérieur en partie d'un fauve testacé ou noir: le bord un peu inégal, ridé, armé d'une petite dent cornée, noire, de chaque côté de la ligne médiane. *Antennes* situées près de la base des yeux; très courtes; coniques, composées de quatre articles. *Épistome* transverse; près d'une fois plus large que long; membraneux. *Labre* en ogive; subcoriace, garni de poils roussâtres. *Mandibules* fortes; noires; cornées, peu arquées; obliquement coupées à leur tranche interne. *Mâchoire* à un lobe,

garnies ainsi que toute la surface interne de la partie inférieure de la bouche, de poils roussâtres. *Palpes maxillaires* coniques; de quatre articles. *Menton* presque cordiforme. *Languettes* saillante; au moins aussi avancée que les palpes labiaux: ceux-ci, coniques; de deux articles. *Corps* composé de douze segments; blanc ou d'un blanc un peu livide; graduellement et assez faiblement rétréci, depuis le premier anneau jusqu'au douzième; marqué en dessus d'une ligne obscure formée par le vaisseau dorsal et prolongée depuis le deuxième anneau, ou moins visiblement depuis la moitié du premier, jusqu'au tiers du douzième; garni de poils fins et très clair-sensé, peu apparents; subdéprimé sur le premier arceau, presque quadrangulaire sur les deuxième à dixième, subcylindrique sur les deux derniers: le premier arceau ou le prothoracique, près d'une fois plus large que long; aussi grand que les trois ou quatre suivants réunis; parsemé de points donnant chacun naissance à un poil court, roussâtre; rayé, près de chaque côté, d'une ligne longitudinale, naissant au tiers de la longueur dans la direction des antennes, prolongée jusqu'au bord postérieur en s'incourbant: deuxième et troisième anneaux courts: les quatrième à dixième offrant en dessus, sur leur moitié médiane au moins, une boursofflure transverse, rétractile, servant à la progression de l'animal: onzième et douzième anneaux lisses: le douzième en ogive; offrant à l'extrémité trois tubercules ou mamelons en partie rétractiles: anus paraissant à trois fentes divergentes, deux constituant, réunies, une ligne faiblement en arc dirigé en arrière: la postérieure, verticale. *Dessous du corps* muni sur les quatrième à dixième arceaux de boursofflures analogues à celles du dessus, rétractiles et servant à la progression. *Pieds* très-courts; coniques; submembraneux; composés de quatre pièces: la dernière rétrécie en pointe unguiforme. *Stigmates* au nombre de neuf paires: la prothoracique, plus

grosse, située à peu près sur la limite des premier et deuxième arceaux, notablement plus rapprochée des pattes que les autres : ceux-ci situés sur les arceaux quatrième à onzième.

Cette larve vit dans les troncs cariés du tilleul, du maronnier, du peuplier et de quelques autres arbres. Elle se transforme en Nymphe vers le mois de juillet.

Voici la description de celle-ci :

NYMPHE allongée ; d'un blanc flavescent, au moins dans les premiers jours de sa transformation. *Tête* penchée ; offrant l'épistome et le labre distincts : celui-ci embrassé par les mandibules : ces dernières, saillantes, arquées dans leur seconde moitié, contiguës à l'extrémité. *Palpes* dirigés perpendiculairement en dessous. *Antennes* sétacées ; courbées sur les côtés du corps jusqu'au quatrième anneau, recourbées en dedans à partir de celui-ci ; prolongées dans le point extrême de leur partie recourbée jusqu'à la moitié du sixième arceau ; contiguës à la partie des cuisses voisine du genou des deux premières paires de pattes, s'appuyant à leur extrémité vers la partie de la jambe voisine du genou des pattes intermédiaires. *Corps* de douze anneaux : le premier ou prothoracique, en trapèze ; en arc faiblement bissinué à son bord postérieur ; au moins une fois plus large que long ; de moitié au moins plus grand que le deuxième : le troisième ou métathoracique, un peu plus long que le premier ; de deux tiers environ plus grand que le quatrième : les quatrième à dixième, presque égaux en longueur ; cylindriques ; graduellement et assez faiblement rétrécis à partir du sixième : le onzième, progressivement plus rétréci : le douzième, court, en grande partie emboité dans le précédent, tronqué ou à peu près à son extrémité ; marqué en dessous d'une impression triangulaire. Ces anneaux garnis en dessus de poils spinosules, roussâtres, très-courts, pulviformes, inégalement répartis,

plus nombreux près du bord postérieur de chaque arceau, peu ou point apparent sur le douzième arceau. *Elytres et ailes*, déhiscentes, couchées sur les côtés du corps, en convergeant vers leur extrémité; situées au-dessous des deux premières paires de pattes, voilant en partie la postérieure. *Stigmates* visibles sur les anneaux quatrième à onzième: celui du quatrième anneau, oblique au lieu d'être transverse; plus grand que les autres, voisin du côté externe des ailes. *Pieds* offrant les jambes repliées contre les cuisses, et, avec celles-ci, obliquement dirigées d'avant en arrière, sans déborder les côtés du corps: genoux de la dernière paire prolongés jusqu'à la moitié du quatrième arceau ventral: tarses parallèlement allongés, de chaque côté de la ligne médiane: les postérieurs ne dépassant pas l'extrémité des ailes.

Cette Nymphe, quand elle est inquiétée, tourne pendant un instant sur elle-même avec une grande rapidité.

L'insecte parfait paraît ordinairement vers les premiers jours du mois d'août, quelquefois à la fin de juillet.

